

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : AFR 52/001/2007 (Public)
Bulletin n° : 006
10 janvier 2007

Somalie. Les civils ne doivent pas être victimes du conflit

Amnesty International a écrit ce mercredi 10 janvier au gouvernement des États-Unis pour lui faire part de sa vive préoccupation quant aux informations selon lesquelles au moins 30 civils ont été tués lors des récentes attaques aériennes menées par ce pays dans le sud de la Somalie.

L'organisation a demandé au secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, de lui fournir de toute urgence des informations précises sur ces frappes aériennes et de lui indiquer les mesures prises par les forces américaines pour éviter que ces attaques ne fassent de victimes parmi les civils.

« Nous craignons que des civils n'aient été tués en raison du non-respect des dispositions du droit international humanitaire, a déclaré Claudio Cordone, directeur principal du programme Recherche d'Amnesty International. Nous voulons que le gouvernement des États-Unis nous indique si ses forces ont pris les précautions nécessaires pour opérer une distinction entre civils et combattants lorsqu'elles ont choisi leurs moyens et leurs méthodes d'attaque. »

Le droit international humanitaire interdit les attaques directes contre des civils ou des biens de caractère civil ; les attaques menées sans qu'on cherche à faire la distinction entre objectifs militaires et personnes ou biens de caractère civil (attaques sans discrimination) ; les attaques qui visent un objectif militaire mais ont un impact excessif sur les personnes ou biens de caractère civil (attaques disproportionnées).

Les autorités américaines n'ont pas diffusé d'informations détaillées sur les frappes aériennes réalisées en Somalie. Selon un porte-parole du Pentagone, un avion de combat AC-130 de l'armée de l'air américaine a été utilisé le 7 janvier pour une frappe aérienne visant de « *hauts responsables d'Al Qaïda* » opérant dans le sud de la Somalie.

Des informations suggèrent que l'attaque du village de Hayo près de la ville d'Afmadow visait trois agents d'Al Qaïda soupçonnés d'avoir participé aux attentats à l'explosif perpétrés contre les ambassades des États-Unis au Kenya et en Tanzanie en 1998. On ignore si les trois hommes ont été tués lors de l'attaque. Ils se trouvaient, selon certaines informations, avec des combattants de l'Union des tribunaux islamistes, vaincue à Mogadiscio par les forces éthiopiennes venues soutenir le gouvernement fédéral de transition lors des combats de la fin décembre.

Amnesty International a également écrit aux autorités kenyanes pour les exhorter à rouvrir aux réfugiés fuyant le conflit leur frontière, fermée depuis le 2 janvier.

Des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays par le conflit en cours dans le sud de la Somalie, toujours très affecté par la crise humanitaire provoquée par les inondations de la fin de l'année 2006.

Le gouvernement kenyan a déclaré qu'il fermait cette frontière pour empêcher les combattants de l'Union des tribunaux islamistes d'entrer au Kenya en se faisant passer pour des réfugiés.

« Le gouvernement kenyan doit faire une distinction entre les combattants et les civils et respecter les obligations qui sont les siennes envers tous les demandeurs d'asile aux termes du droit international », a conclu Claudio Cordone.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. site : <http://www.amnesty.org>